

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

**Décision n° N 2016-29 du 21 juillet 2016 portant fin de fonction
à l'Établissement français du sang**

NOR : AFSK1630766S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;

Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang ;

Vu la décision n° N 2014-21 du 31 décembre 2014 nommant M. Bertrand PELLETIER directeur adjoint de l'Établissement de transfusion sanguine Nord de France,

Décide :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de directeur adjoint de l'Établissement de transfusion sanguine Nord de France exercées par M. Bertrand PELLETIER à compter du 1^{er} août 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 21 juillet 2016.

Le président de l'Établissement français du sang,
F. TOUJAS